

FICHE DE PROJET

PROGRAMME SPECIAL DE DESENCLAVEMENT (PSD)

TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA ROUTE MALEM HODAR – DELBI (19 KM), RN1 (MALEM THERIGNE) – HAMDALAYE 2 (8 KM) & DELBI – DAROU MINAM 2 (51 KM)

1. CONTEXTE DU PROJET

Dans le souci d'assurer une plus grande disponibilité des infrastructures et un meilleur accès aux zones de production, marchés et services essentiels de base, le Gouvernement du Sénégal, a mis en place le Programme Spécial de Désenclavement (PSD) en vue d'améliorer l'indice d'accessibilité en milieu rural qui reste très faible et qui constitue un frein à la croissance.

A ce titre, le PSD permettra la création d'emplois par la construction de routes de désenclavement, l'amélioration de l'accessibilité et de la mobilité en milieu rural, pour développer les potentialités économiques, la facilitation de l'accès aux services sociaux de base (éducation, santé), le développement des activités économiques (agriculture, élevage, pêche, mines...).

L'aménagement des axes routiers Malem Hodar – Delbi, RN1 (Malém Thérigne) – Hamdalaye 2 et Delbi – Darou Minam 2. s'inscrit dans le cadre du programme et permettra un renforcement substantiel du maillage du réseau de la zone centre.

2. LINEAIRES

- Malem Hodar - Delbi : 19 km
- RN1 (Malem Therigne) – Hamdalaye 2 : 8 km
- Delbi – Darou Minam : 51 km

3. OBJECTIFS DU PROJET

L'aménagement de ces axes permettra de :

- Créer les conditions d'une meilleure exploitation du très fort potentiel agricole de la région ;
- Renforcer les échanges économiques et les déplacements entre les zones à fort potentiel (Keur Ali Ngane, Sorokogne, Kounou Mbayèn, etc.) ;

- Polariser plusieurs localités à fort potentiel et renforcer le dynamisme économique du bassin arachidier (Kaffrine, Kounghoul, Malem Hodar, Birkelane, etc.) ;
- Faciliter l'accès aux zones rurales aux services et équipements sociaux (santé, éducation etc..) ;
- Assurer une meilleure intégration des villages situés dans les zones rurales concernées par le projet ;
- Améliorer le cadre de vie des populations et participer à la réduction de la pauvreté.

4. DESCRIPTION DU PROJET

Les caractéristiques des routes sont les suivantes :

- Longueur totale : 78 Km
- Largeur de la chaussée : 7,20 m
- Largeur accotement : 2x1,50 m
- Couche de fondation de 20cm en latérite crue

5. FINANCEMENT DU PROJET

Le projet est financé par l'ETAT DU SENEGAL, le FERA, MUFG et l'UKEF.

6. MONTANT DU PROJET

- Malem Hodar – Delbi, RN1 (Malem Thérigne) – Hamdalaye 2 : **8 353 022 592 FCFA**
- Delbi – Darou Minam 2 : **13 957 722 575 FCFA**

7. ENTREPRISE ET DUREE DU PROJET

Les travaux sont confiés aux entreprises **I-CONS & EIFFAGE** pour un **délai de 18mois**.